INSEE BOURGOGNE dimensions
N° 121 - Juin 2005 - 2,20 euros
INRA
Institut National de la Recherche Agronomique

Tissu économique bourguignon :
de nombreux mouvements derrière une stabilité apparente

Apparemment stable de début 1993 à début 2002, le tissu productif bourguignon du secteur privé marchand se renouvelle pourtant chaque année avec 13 % de nouveaux établissements et 13 % de disparitions. Le renouvellement est plus important dans les services que dans l'industrie. Renouvellement et croissance du nombre d'établissements sont liés. Parallèlement, le nombre de salariés de ces établissements évolue peu sur la période et pourtant près de trois emplois sur dix sont concernés chaque année par les mouvements d'établissements ou par la variation des effectifs dans les établissements pérennes.

Début 2002, la Bourgogne compte environ 63 600 établissements privés marchands qui relèvent de l'industrie, de la construction, du commerce et surtout des services (44 %). Depuis début 1993, le nombre de ces établissements a peu évolué dans la région (- 0,1 %). Pourtant le tissu économique s'est fortement renouvelé durant cette période. En moyenne, chaque année, 13 % de nouveaux établissements ont été créés ou se sont modifiés tandis que 13 % d'établissements disparaissaient. Les nouveaux, soit 8 000 établissements chaque année, correspondent pour moitié à des créations pures, et pour le reste à des modifications telles qu'un transfert géographique (23 % des nouveaux), une reprise par un nouveau propriétaire (22 %) ou une réactivation après une période d'arrêt (4 %). Les établissements sortants (également 8 000 par an) sont soit fermés définitivement ou temporairement, soit rachetés, soit transférés. Il est à noter qu'en dehors des créations pures et des cessations, les autres mouvements (reprises et transferts) peuvent être comptabilisés à la fois en entrées et en sorties du champ des établissements bourguignons.

8 000 entrées et 8 000 sorties par an

	Nombre d'établissements début 2002	Nombre moyen annuel d'entrées (1993 à 2001)	Nombre moyen annuel de sorties (1993 à 2001)	Variation du nombre d'établissements de 1993 à 2002 (%)
Industrie	7 998	878	939	- 6,4
Construction	9 055	1 016	1 085	- 6,5
Commerce	18 613	2 557	2 714	- 7,1
Services	27 945	3 631	3 349	+ 10,0
Ensemble	63 611	8 082	8 087	- 0,1

Source : INSEE - Répertoire des entreprises et établissements (champ ICS).

Note de lecture : l'industrie compte 7 998 établissements début 2002.
Dans ce secteur le nombre d'entrées annuel moyen est de 878 sur les neuf années de 1993 à 2001. Le nombre de sorties moyen annuel est de 939.
De début 1993 à début 2002, le stock d'établissements a diminué de 6,4 %.

Les entrées d'établissements comprennent les **créations "pures"** ex nihilo, les **réactivations** d'activité d'un établissement existant mais en sommeil, les **reprises** d'un établissement par un nouveau propriétaire, ou les installations d'un établissement suite à un déménagement (**transferts**).

Les sorties d'établissements comprennent les **cessations** définitives ou temporaires, les **cessions** à un nouveau propriétaire ou les déplacements géographiques d'établissements (**transferts**).

INSEE BOURGOGNE dimensions
N° 121 - Juin 2005 - 2,20 euros
INRA
Institut National de la Recherche Agronomique

Un noyau stable de 24 000 établissements

Du fait de la succession de ces mouvements année après année, il ne reste début 2002 que 24 000 établissements n'ayant pas subi de changement soit 38 % des 63 600 établissements présents début 1993. Ces établissements pérennes forment un "noyau stable" autour duquel gravitent des établissements concernés par de nombreux évènements. Ce noyau stable est important dans l'industrie, en particulier celle des biens intermédiaires, et dans le secteur de l'éducation, santé, action sociale. Il l'est moins dans le commerce et les services.

Les nouvelles structures ont une durée de vie plus courte et vont ainsi alimenter les futures sorties d'établissements. Par exemple, parmi les établissements créés en 1993 en Bourgogne, 5 % ont fermé l'année même de leur ouverture, 13 % la suivante, 12 % l'année d'après et 11 % celle qui suit. Après 3 années pleines, il ne reste plus que 59 % d'établissements survivants de cette "cohorte", et après 8 ans il n'en restera plus que 34 %.

Mouvements plus importants dans le tertiaire

Les secteurs qui se renouvellent le plus sont aussi ceux dont le nombre d'établissements augmente le plus. Et cela malgré une survie plus faible.

Fort renouvellement des établissements dans le tertiaire

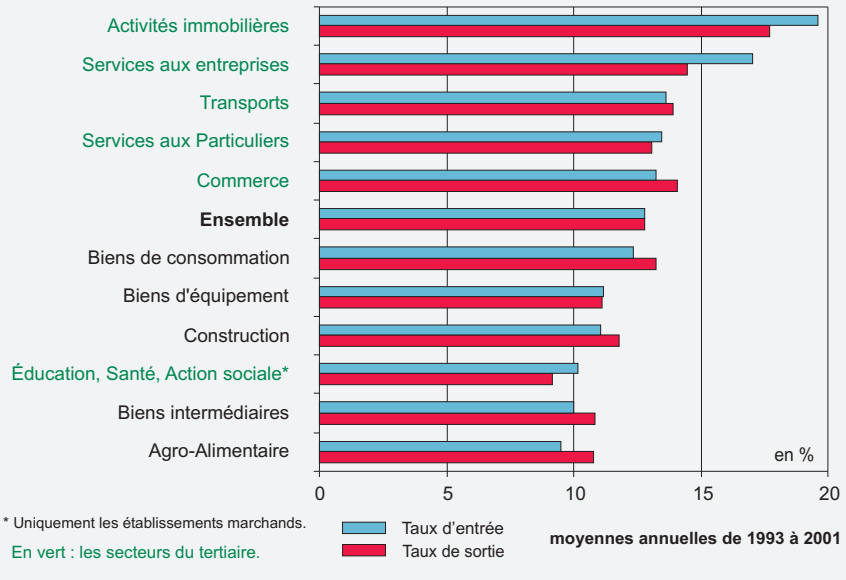

* Uniquement les établissements marchands.
En vert : les secteurs du tertiaire.

Source : INSEE - Répertoire des entreprises et établissements (champ ICS).

Taux d'entrée et taux de sortie : les entrées et les sorties ont été mesurées chaque année de 1993 à 2001 et rapportées au stock d'établissements présents en début d'année. Les moyennes des neuf taux d'entrée et des neuf taux de sortie ont été ensuite calculées.

De début 1993 à début 2002, le nombre d'établissements dans les services a augmenté de 10 %. Dans ce secteur, composé davantage de petits établissements, le renouvellement est important mais la survie plus faible. Dans le même temps, l'industrie a perdu 7 % de ses établissements avec un faible taux de renouvellement et une survie plus élevée.

Les mouvements d'établissements les plus importants s'observent dans les services aux entreprises et dans les activités immobilières avec des taux d'entrée supérieurs à 15 % et qui dépassent les taux de sortie eux-mêmes assez élevés. Les taux de survie sont relativement faibles (55 et 49 % au bout de 3 ans).

Dans le commerce et les transports les taux d'entrée moyens se situent autour de 13-14 % (mis à part le commerce de gros qui frôle les 15 %) et sont inférieurs aux taux de sortie. De ce fait, le nombre d'établissements diminue (- 7 % sur la période).

Le renouvellement des unités de production dans l'industrie est plus limité. Dans de nombreux secteurs, les taux d'entrée varient de 9 à 11 % et sont souvent inférieurs aux taux de sortie. Mais le taux de survie à 3 ans est plus élevé : il approche 65 % dans les industries de biens intermédiaires et de biens d'équipement et 70 % dans les industries agroalimentaires.

Renouvellement et croissance du nombre d'établissements sont liés

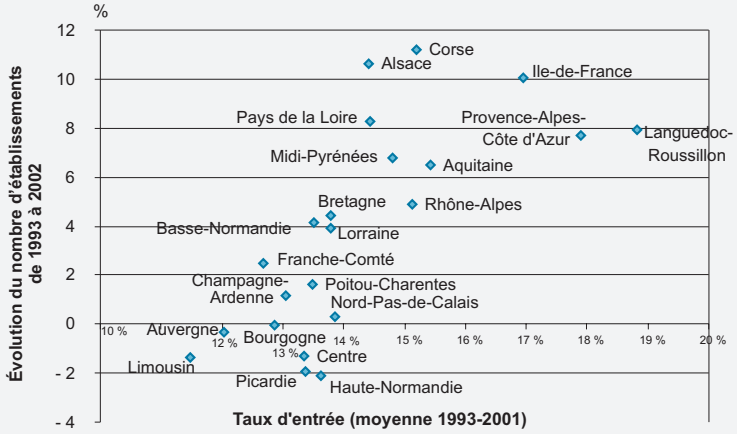

Source : INSEE - Répertoire des entreprises et établissements (champ ICS).

Moins de mouvements en Bourgogne

A l'échelle des régions, le lien entre renouvellement et croissance du nombre d'établissements apparaît aussi. Les régions où le renouvellement du

INSEE BOURGOGNE dimensions
N° 121 - Juin 2005 - 2,20 euros
INRA
Institut National de la Recherche Agronomique

tissu productif (mesuré par le taux d'entrée lui-même lié au taux de sortie) est modéré sont aussi celles où l'évolution du nombre des établissements est très faible voire négative. A l'inverse celles où le renouvellement est fort gagnent des établissements.

Avec un taux d'entrée de 13 %, la Bourgogne paraît plutôt calme à l'échelle nationale : trois autres régions seulement connaissent un taux d'entrée inférieur à 13 %, tandis que des régions comme le Languedoc-Roussillon et la Provence-Alpes-Côte-d'Azur dépassent 17 %.

Pour l'évolution du nombre d'établissements, la Bourgogne se situe dans le dernier tiers des régions métropolitaines (17e sur 22) entre le Nord-Pas-de-Calais et l'Auvergne et devant quatre régions où le nombre d'établissements baisse.

En revanche, 15 régions ont bénéficié d'une augmentation du nombre de leurs établissements, jusqu'à 10 % pour l'Alsace et l'Ile-de-France. La moyenne nationale se situe à 5,7 % pour la France métropolitaine et à 4,3 % si l'on exclut l'Ile-de-France.

Démographie des établissements et variation de l'emploi

De 1993 à 2001, 4 600 emplois salariés sont supprimés chaque année du fait des mouvements démographiques d'établissements (entrées et sorties), soit 1,5 % de l'ensemble des emplois présents en début d'année. Ce solde négatif tient à la taille des établissements concernés : la taille moyenne des nouveaux établissements est inférieure à celle des établissements qui cessent leur activité.

En revanche chaque année (sauf en 1994), les établissements sans mouvement démographique et donc présents sur toute l'année gagnent près de 5 000 emplois, soit une croissance de 1,7 % de leurs effectifs. Dans ce groupe d'établissements pérennes, les gains d'emplois des uns sont plus importants que les réductions d'effectifs des autres.

Au total, près de trois emplois sur dix (29 %) sont concernés chaque année soit par la démographie des établissements (14,5 %), soit par les variations d'effectifs des établissements pérennes (14,5 %). C'est moins qu'au niveau national (35 %). La part de ces emplois dits "réalloués" est particulièrement élevée dans la plupart des services et atteint 43 % dans les services aux entreprises. Elle est plus faible dans l'industrie, en particulier dans le secteur des biens intermédiaires où elle ne représente plus que 20 % des emplois.

Cette réallocation d'emploi relativement importante s'accompagne cependant d'une évolution du nombre total d'emplois modeste du début 1993 au début de 2002. L'emploi connaît donc chaque année des mouvements de grande ampleur qu'on ne peut soupçonner lorsque l'on regarde seulement l'évolution en niveau d'une année sur l'autre.

■ Anne-Marie Dussol (INRA-CESAER)

Chaque année, près de trois emplois sur dix "réalloués"

% d'emplois concernés par rapport aux emplois présents en début d'année moyennes annuelles 1993 à 2001

	Gains et pertes d'emplois (%)	Emplois réalloués (%)
Démographie des établissements		
Entrées d'établissements	+ 6,5	14,5
Sorties d'établissements	- 8,0	
Solde	- 1,5	
Variation des effectifs des établissements pérennes		
Croissance	+ 8,1	14,5
Baisse	- 6,4	
Solde	+ 1,7	
Ensemble des réallocations		29,0

Source : INSEE - Répertoire des entreprises et établissements (champ ICS).

Note de lecture : en moyenne chaque année, 14,5 % des emplois présents en début d'année sont concernés par la démographie des établissements : 6,5 % d'emplois apparaissent du fait de nouveaux établissements et 8 % disparaissent suite à la disparition d'établissements.
De plus, en moyenne chaque année, 14,5 % des emplois présents en début de période sont concernés par l'évolution à la hausse ou à la baisse des effectifs des établissements pérennes.

De début 1993 à début 1996, le nombre d'établissements est resté relativement stable en Bourgogne comme en France. Puis il baisse en 1996 (- 2,5 %) suite aux restrictions sur l'ACCRE (aide aux chômeurs créateurs ou repreneurs d'entreprises) et à un contexte économique déprimé. Le taux d'entrée de la période est très bas et le taux de sortie élevé. De 1998 à 2001, chaque année les entrées sont un peu plus nombreuses que les sorties et le nombre d'établissements augmente : + 2,2 % entre début 1998 et début 2002.

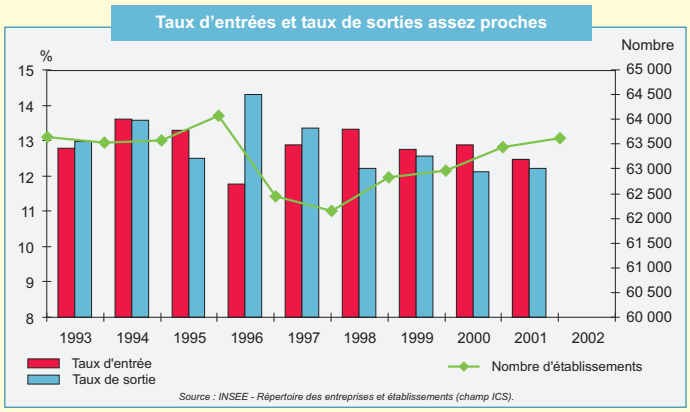

INSEE BOURGOGNE dimensions
N° 121 - Juin 2005 - 2,20 euros
INRA
Institut National de la Recherche Agronomique

Le nombre d'établissements augmente dans un tiers des zones d'emploi

L'évolution du nombre d'établissements est liée au taux de renouvellement, mesuré ici par le taux d'entrée (lui-même lié au taux de sortie).

Ainsi, dans les zones d'emploi de Dijon, Auxerre et Chalon-sur-Saône, le tissu productif se renouvelle beaucoup et le nombre d'établissements augmente. Sens fait aussi partie des zones à fort renouvellement mais cela débouche sur une quasi-stabilité du nombre de ses établissements.

A l'inverse, à Châtillon-sur-Seine, Autun, dans le Charollais, et dans une moindre mesure à Montbard et Louhans, la baisse du nombre d'établissements va de pair avec un faible renouvellement. Avec un taux de renouvellement modéré, le nombre d'établissements baisse à Montceau-les-Mines, Nevers, Le Creusot, Decize, Cosne-sur-Loire et Joigny.

Trois zones cumulent renouvellement modéré et croissance du nombre de leurs établissements : Beaune, Mâcon et Avallon.

Le classement des zones d'emploi selon le taux d'entrée reste le même que l'on étudie séparément l'industrie, le tertiaire ou la construction. Ceci tend à montrer que le dynamisme de renouvellement des zones est davantage lié à des facteurs territoriaux qu'à la composition de leur tissu économique.

Fort renouvellement accompagné de croissance sur l'axe Dijon-Mâcon et sur une partie de l'Yonne

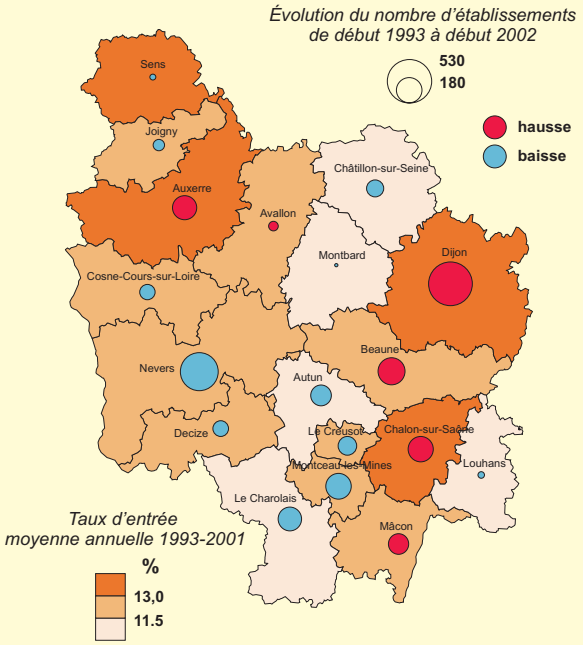

Source : INSEE - Répertoire des entreprises et établissements (champ ICS).

Une utilisation très complète du répertoire des entreprises et des établissements

La présente étude analyse les entrées et sorties d'établissements (créations et suppressions au sens large) et leurs conséquences sur le stock d'établissements, alors que les analyses conjoncturelles ne tiennent compte souvent que des créations d'établissements. Elle cherche aussi à mesurer l'impact de ces mouvements en terme d'emploi salarié.

Cette étude a été réalisée à partir des données du répertoire national des entreprises et des établissements géré par l'Insee. Elle porte sur les établissements des secteurs privés marchands de l'économie (hors agriculture et services financiers), c'est-à-dire des secteurs de l'industrie, de la construction, du commerce et des services (champ ICS). Les données couvrent la période du 1er janvier 1993 au 1er janvier 2002.

POUR EN SAVOIR PLUS

- ***Les créations nettes d'emplois : la partie visible de l'iceberg -*** *INSEE Première n° 1014 - mai 2005.*
- ***Démographie des établissements : un fort renouvellement, mais un impact plus limité sur l'emploi -*** *INSEE Lorraine - Économie Lorraine - n° 2 - février 2004.*
- ***Des entreprises en constant renouvellement -*** *INSEE Midi-Pyrénées - n° 68 - décembre 2003.*
- ***L'impact sur l'emploi des créations d'entreprises -*** *INSEE Première n° 917 - août 2003.*
- ***Les réallocations d'emploi sont-elles en phase avec le cycle ? -*** *Économie et Statistique n° 351 - août 2002.*

Les INSEE Première, les INSEE Bourgogne Dimensions et Économie et Statistique figurent dès parution sur le site internet de l'INSEE : ***www.insee.fr***

INSEE - BOURGOGNE
2, rue Hoche - BP 1509
21035 Dijon Cedex
Tél : 03 80 40 67 67
Fax : 03 80 40 68 00
Directrice de la publication : Véronique Moyne
Chef du Service Études et Diffusion : Christian Bonsacquet
Rédactrice en chef : Christine Ricci
Maquette PAO : Sylvie Renaud
Abonnement :
8 numéros par an + Bilan économique et social annuel : 22 euros abonnement France
27 euros abonnement étranger
2,20 euros le numéro
Impression : AZ Média - Chenôve
Dépôt légal : à parution
ISSN 1246-483 X
Code Sage D0512116
© INSEE 2005